

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Métiers des réseaux informatiques et télécommunications (fiche nationale)

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Conception, installation, configuration et exploitation de réseaux informatiques et de télécommunications - Maintenance, sécurisation et optimisation de sites existants - Installation, configuration et administration des systèmes d'exploitation - Installation, configuration et exploitation des supports de transmission - Gestion de projets techniques dans le domaine des réseaux informatiques et de télécommunications - Mise en conformité avec la réglementation des réseaux informatiques et de télécommunications 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueillir et analyser les besoins client - Comparer des solutions, produits ou matériels - Concevoir le design, les spécifications ou configurations d'un réseau informatique et de télécommunications selon les besoins et la stratégie de l'entreprise ou du client - Actualiser et faire évoluer les équipements de télécommunication ou de courants faibles - Configurer et administrer les câblages et raccordements électriques et mécaniques des équipements et des accessoires - Configurer ou paramétrer l'équipement de télécommunication ou de courants faibles - Vérifier la conformité de l'installation sur site - Surveiller le fonctionnement de réseaux informatiques et de télécommunications à l'aide d'outils de supervision - Garantir le bon fonctionnement, la disponibilité et la performance des éléments de réseaux ou logiciels : - Diagnostiquer, prévenir et localiser les dysfonctionnements, y remédier ou préconiser des solutions alternatives - Mettre à jour les systèmes et logiciels pour améliorer la performance des réseaux - Réaliser une intervention nécessitant une habilitation <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.</i></p> <p><i>Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	